

L'Unicef félicite le Burundi pour les progrès dans la protection des enfants

@rib News, 27/10/2018 – Source Xinhua – Le représentant du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (Unicef) au Burundi, Jeremy Hopkins, a félicité mardi à Bujumbura le gouvernement burundais pour les progrès enregistrés dans la protection des enfants dans le pays de 2010 à 2018.

"En dépit de la persistance de certains défis, le Burundi a marqué au cours des neuf dernières années beaucoup de progrès dans tous les secteurs de coopération avec l'Unicef", notamment la protection des enfants en bas âge pour lesquels une baisse du taux de malnutrition et de la mortalité infantile a été observée, a indiqué M. Hopkins, lors d'un entretien accordé à Xinhua en marge de la cérémonie d'ouverture des travaux d'un atelier consacré aux programmes de coopération entre l'Unicef et le Burundi. De 2010 à 2017, le taux de malnutrition chronique pour les enfants burundais a globalement baissé, passant de 58% à 56%, et le taux de mortalité infantile a fortement diminué au cours de la même période en passant de 59 pour 1 000 naissances à 47 pour 1 000 naissances, a précisé M. Hopkins. Les avancées enregistrées par le Burundi en matière d'égalité des genres à l'école sont également à saluer, a-t-il poursuivi, avant d'affirmer que la parité de 50% filles - 50% garçons dans les écoles primaires burundaises, aujourd'hui déjà atteinte. Dans sa coopération avec le Burundi, l'Unicef met l'accent sur le secteur de l'éducation en aidant le gouvernement burundais à améliorer la scolarisation des enfants, a expliqué M. Hopkins. "Le gros défi du moment est que le Burundi abrite actuellement 200 mille enfants hors de l'école. Dans le cadre de la résolution de ce problème, l'Unicef est aux côtés du ministère de l'éducation nationale dans les actions menées pour leur insertion scolaire, via notamment l'appui dans la construction des salles de classe et la fourniture d'autres équipements scolaires nécessaires", a-t-il indiqué. Sur la question de l'appui de l'Unicef en faveur de la lutte contre le phénomène d'abandons scolaires au Burundi, M. Hopkins a fait savoir qu'en partenariat avec le gouvernement burundais et selon les disponibilités des fonds, "certains éléments en état de nécessité" bénéficient des équipements scolaires pour les aider à rester à l'école. L'existence au Burundi des volets programmatiques hors de l'éducation, tels que la réactivation des mécanismes de protection sociale (filets sociaux), est encouragée par l'Unicef pour promouvoir l'accès à l'école à travers la lutte contre la pauvreté. Concernant la coopération entre l'Unicef et le Burundi, M. Hopkins a noté que les deux partenaires ont une lecture commune sur la nécessité de la mise en œuvre de la Convention internationale des droits de l'Enfant (CIDE) adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU). Il a saisi l'occasion pour affirmer qu'en dehors du programme de coopération avec le Burundi pour la période de 2010 - 2018 qui vient de s'achever, l'Unicef investit chaque année au Burundi à peu près 40 millions de dollars américains en guise d'appui aux secteurs sociaux. Selon lui, le programme de coopération entre l'Unicef et le Burundi pour 2010 - 2018 et le nouveau programme pour la période de 2019 - 2023 sont liés par un pont de continuité. "On va continuer à travailler sur tous les volets où on travaille actuellement", a souligné le représentant. Sur ce, il a cité trois priorités : la réduction du taux de malnutrition chronique chez les enfants en bas âge, l'investissement dans les jeunes de moins de 18 ans et le renforcement du système de protection sociale avec un focus sur la réduction de la pauvreté.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});